

Organiser les élections professionnelles et préparer les conditions de renouvellement des instances et du dialogue social	
<i>Axe stratégique</i>	Promouvoir un dialogue social au service de l'efficacité collective
<i>Enjeux</i>	<p>Le dialogue social s'appuie, à Rennes, sur les instances paritaires représentatives du personnel ainsi que sur une multitude de dispositifs destinés à placer celui-ci au cœur du fonctionnement de l'administration. Les collectivités et les organisations syndicales ont défini ensemble des conditions d'exercice du droit syndical et de conduite du dialogue social permettant d'avoir des échanges de qualité et constructifs.</p> <p>Les instances paritaires seront renouvelées à l'issue des élections professionnelles de décembre 2018. Ce renouvellement, qui verra pour la première fois les agents voter sous forme électronique, doit permettre à un maximum d'agents de participer au dialogue social, à commencer par les élections elles-mêmes ;. Il sera aussi l'occasion de renforcer encore les modalités de dialogue au sein de nos administrations et de revisiter les outils de ce dialogue (droits syndicaux, conditions du dialogue, etc).</p>
<i>Objectifs</i>	
<ol style="list-style-type: none"> 1- Préparer et organiser les élections professionnelles de décembre 2018 (renouvellement des instances mutualisées CT, CAP, CCP et CASDEC), en veillant à mobiliser au mieux les agents pour une participation en hausse, en s'appuyant notamment sur l'opportunité du vote électronique. 2- Préparer et définir les conditions d'exercice des nouvelles instances paritaires, en vue d'un fonctionnement fluide, transparent et efficace. 3- Travailler sur les moyens syndicaux et les modalités de dialogue entre administration, élus et organisations syndicales, afin de les ajuster le cas échéant, et de garantir les conditions d'un exercice syndical et d'un dialogue social de qualité. 4- Finaliser le travail de valorisation des parcours syndicaux 5- Élaborer et mettre en œuvre une campagne de promotion d dialogue social auprès des agents et des encadrants, en les sensibilisant au rôle attendu du dialogue social dans nos institutions. 	
<i>Acteurs Pilote</i>	Clarisse Boyer
<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	Décembre 2018 pour les élections 2018-2020 pour l'ensemble